

Commune de La Neuville

Modification n°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°1/2
1 / 5 000

"Vu pour être annexé à la délibération du
approuvant la modification du Plan Local d'Urbanisme."

Fait à La Neuville
Le Maire,

ARRETE LE :
APPROUVE LE :



Agence de l'Est (ville)
Espace Service Client
6 Rue de la Poste
51000 Châlons-en-Champagne
Tel : 03 26 44 61 62

Agence Nord
201, rue de l'Industrie
51000 Reims
Tel : 03 27 97 36 39

Agence Ouest
Parc d'Activités Le Long Balcon
380 rue de la Poste - Tél. 1
21000 AVOIR
Tel : 03 20 42 94 42

Agence Val de Saône
Rue de l'Industrie
51000 Châlons-en-Champagne
Tel : 03 27 97 36 39

Légende

- Limite de zone
 - Limite de secteur
 - Cheminement doux à protéger au titre de l'article L123-1-5-IV,1°
 - Élément du patrimoine éco-paysager protégé au titre de l'article L123-1-5-III,2°
 - Espace boisé classé au titre de l'article L130-1
 - ① Emplacement réservé
- Une partie de la commune est concernée par une zone de production importante du PPRi Wahagnies - Ostricourt. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions. (cf. règlement écrit)
- A titre d'information, la commune est classée en zone d'aléa sismique faible. Ce risque implique des mesures de prévention et des préconisations pour les constructions.

Zone U	Zone urbaine
Secteur UAa	Secteur urbain de densité moyenne concerné par une aléa accumulation d'eau
Secteur UAp	Secteur urbain de densité moyenne concerné par une zone de production importante
Secteur UBA	Secteur urbain de faible densité concerné par une aléa accumulation d'eau
Secteur UBp	Secteur urbain de faible densité concerné par une zone de production importante
Secteur UAj	Zone urbaine de jardins
Secteur UAjp	Secteur urbain de jardins concerné par une zone de production importante
Zone ULp	Zone urbaine d'équipements publics concernée par une zone de production importante
Zone 1AU	Zone à urbaniser à court terme à vocation principale d'habitat
Zone 2AU	Zone à urbaniser à long terme à vocation principale d'habitat (après modification du PLU)
Zone A	Zone agricole
Secteur An	Secteur agricole de protection des paysages
Secteur Ap	Secteur agricole concerné par une zone de production importante
Secteur Ar	Secteur agricole concerné par un axe de ruissellement
Zone N	Zone naturelle
Secteur Na	Secteur naturel concerné par une aléa accumulation d'eau
Secteur NL	Secteur naturel de loisirs et d'équipements publics
Secteur Nlp	Secteur naturel de loisirs et d'équipements publics et concerné par une zone de production importante
Secteur Nn	Secteur naturel protégé du site des cinq tailles
Secteur Np	Secteur naturel concerné par une zone de production importante
Secteur Nr	Secteur naturel concerné par un axe de ruissellement
Secteur Nrzh	Secteur naturel de zones humides et concerné par un axe de ruissellement
Secteur Nzh	Secteur naturel de zones humides

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n° 1	2 906 m ²	Élargissement du GR	Commune
ER n° 2	23 224 m ²	Aménagement et équipements d'utilité publique	Commune
ER n° 3	350 m ²	Élargissement d'une voie	Commune
ER n° 4	1 492 m ²	Aménagement d'un parking éco-paysager	Commune

